Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois

Annexe 3
Conseil Communautaire du 22/09/2016

Rapport d'activités 2015

Présenté en conseil communautaire
du 22 septembre 2016

Lauragais Revel Sorèzois
Communauté de Communes

Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois
20, rue Jean Moulin 31250 Revel
Téléphone: 05 62 71 23 33
Fax: 05 34 66 98 08
Site Internet: www.revel-lauragais.com

Conformément à la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit adresser au maire de chaque commune membre un rapport d'activités retraçant l'activité de son établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant.Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune membre à son conseil municipal en séance publique.

SOMMAIRE

Le bilan financier 2015 et marchés publics p.3

Les réalisations 2015 p.5

Les délibérations 2015 p.14

Les décisions du Président p.16

Le groupement de communes a été créé sous l'impulsion d'Alain Chatillon qui, avec les maires des localités voisines a souhaité rassembler les communes du bassin de vie dont Revel est le bourg-centre; communes entre lesquelles se sont tissés au fil du temps des liens étroits d'échange et de partage.

Ces liens de proximité se sont concrétisés en 1994 avec la création d'une structure de coopération intercommunale, le **District Lauragais Revel Montagne Noire**.

Conformément à la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le District s'est transformé en **Communauté de Communes le 15 octobre 2001**.

En 2015, la Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois rassemble 27 communes (21 208 habitants - INSEE 2011) réparties sur trois départements : l'Aude, la Haute-Garonne et le Tarn et deux régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon; démonstration d'une démarche originale et exemplaire qui a su s'affranchir des limites administratives et s'appuyer sur les réalités du terrain et de la vie locale.

Dans l'Aude : Les Brunels.

En Haute-Garonne : Bélesta-en-Lauragais, Juzes, Le Falga, Maurens, Mourvilles-Hautes, Nogaret, Saint-Julia, Saint-Félix-Lauragais, Montégut-Lauragais, Revel, Roumens, Vaudreuille, Le Vaux.

Dans le Tarn : Arfons, Belleserre, Cahuzac, Blan, Durfort, Garrevaques, Lempaut, Montgey, Palleville, Poudis, Puéchoursy, Saint-Amancet, Sorèze.

Le bilan financier 2015

Répartition en pourcentage des recettes totales en 2015 : 2 353 549 euros (hors recettes liées à la collecte des Ordures Ménagères soit 2 018 414 euros)

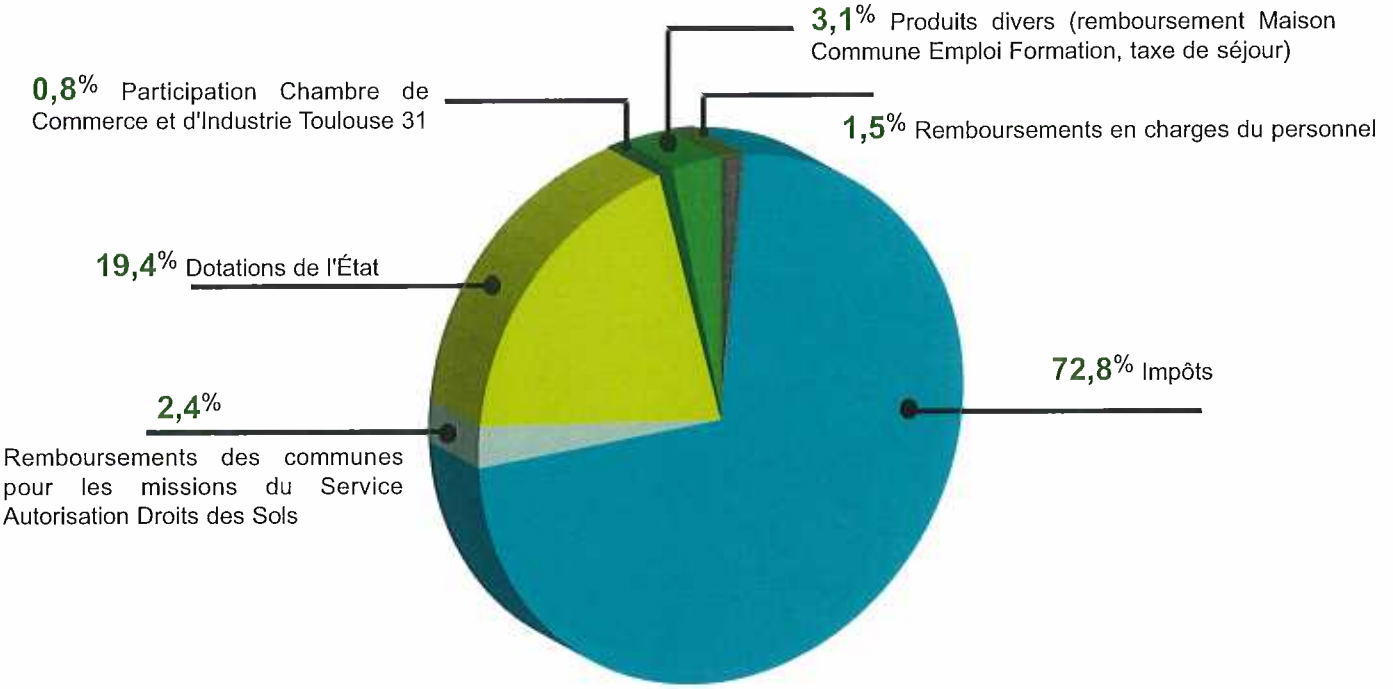

Dépenses de fonctionnement 2015

Répartition en pourcentage des dépenses totales en 2015 : 2 220 248 euros (hors dépenses liées à la collecte des Ordures Ménagères soit 2 058 667 euros)

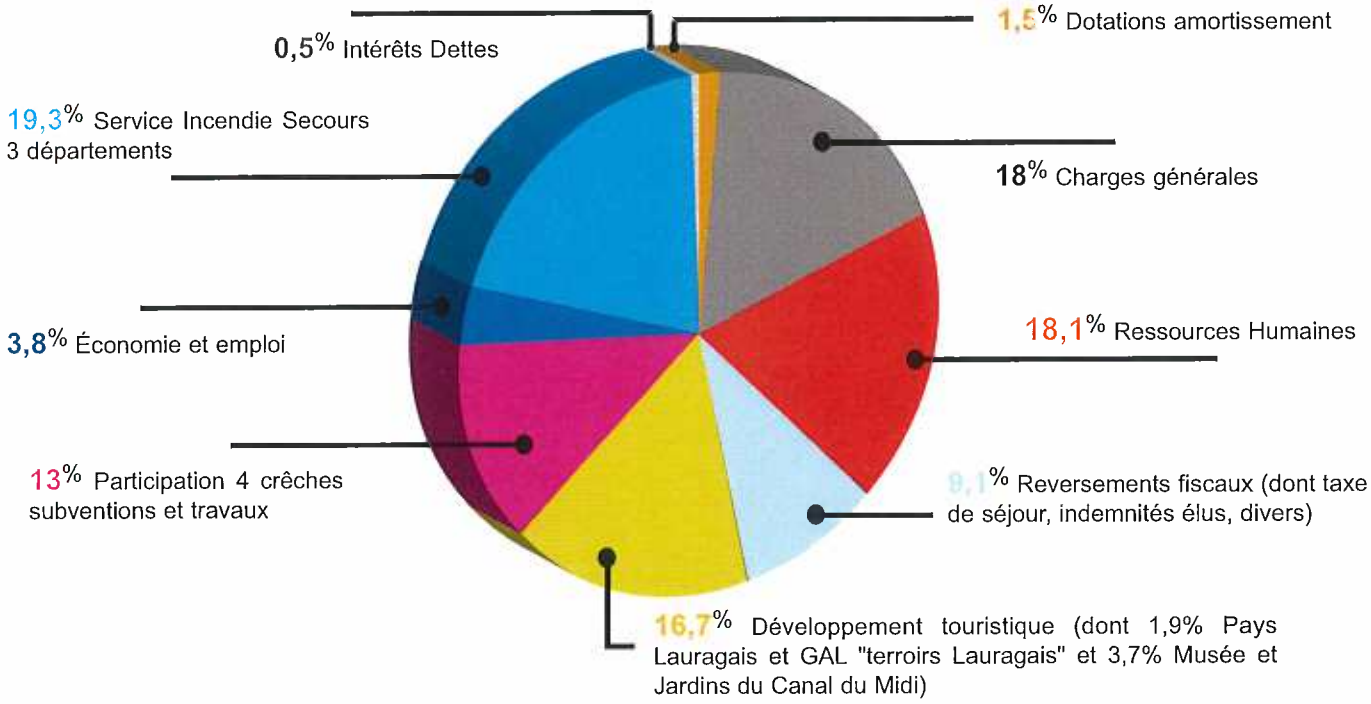

Investissement 2015

Panneaux d'informations touristiques : 76 212 €

Achat de la
Base nautique de Saint-Ferréol :
152 000 € (achat)

Installation service commun Autorisation Droit des Sols : 26 090 €

Équipement informatique
et bureautique : 12 402 €
Site internet: 2 000 €

Remboursement capital de la dette : 38 640 €

Aménagements dans les crèches :
9 572 €

Accueil de Loisirs Espace Pierre Paul Riquet : 1 608 340 €

Prévisions investissement 2016

- Aménagement de la Zone d'Activités Économiques La Pomme II
  Tranche 1 : **730 000 €**
  (montant total : 1 500 000 €)
- Travaux crèches (intérieurs et aménagements extérieurs)
  + projet aménagement crèches "Les Lutins Soréziens" : **410 000 €**
- Accueil de Loisirs Intercommunal Espace Pierre-Paul Riquet : fin des travaux, jeux et aménagements extérieurs, sécurisation du site : **400 000 €**
- Remboursements emprunts : **50 000 €**
- Participation au Schéma Départemental numérique : **50 000 €**
- Équipements informatiques, travaux divers et études : **20 000**

Les marchés publics 2015

Marchés publics conclus par la Communauté de Communes en 2015 :

Marchés de travaux

Marchés de 90 000 à 5 224 999 € HT et plus

Travaux pour l'aménagement paysager de l'Espace Pierre-Paul Riquet, Accueil de Loisirs Intercommunal à Saint-Ferréol
lot 1 : Sans suite pour motif d'intérêt général
lot 2 : Sans suite pour motif d'intérêt général
lot 3 - Clôtures: Société Dirickx (31150 Fenouillet)

Aménagements paysagers Accueil de Loisirs Intercommunal à Saint-Ferréol «Espace Pierre-Paul Riquet»
lot 1 - VRD : SARL Bardou et Fils TP (81590 Cambounet-Le-Sor)
lot 2 - Espaces Verts : Midi-Pyrénées Environnement (81700 Puylaurens)

Marchés de fournitures

Marchés de 1 à 24 999 € HT

Accueil de Loisirs Intercommunal - aménagement cuisine relais :
lot 1 - fourniture, livraison et installation équipements cuisine : Société ATF (81990 Puygouzon)
lot 2 - maintenance des équipements cuisine : Société ATF (81990 Puygouzon)

Marchés de services

Marchés de 1 à 24 999 € HT

Souscription d'une Assurance Dommage Ouvrage pour la construction de l'Espace Pierre-Paul Riquet, Accueil de Loisirs Intercommunal à Saint-Ferréol :
GAN Assurance (31250 Revel)

Marchés de 90 000 à 208 999 € HT

Gestion de l'Accueil de Loisirs Intercommunal 2016 :
Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud (31100 Toulouse)

Développement économique et aménagement du territoire

> Économie

Mission de prospection d'entreprises assurée pour la 2ème année par le prestataire INTERFACES en vue d'installer de nouvelles entreprises sur notre territoire. Convention avec la Chambre de Commercre et d'Industrie 31 pour cette mission de prospection économique; la CCI31 finance cette mission à hauteur de 50% (50 000 € versés en 2015).

Projet extension de la Zone Industrielle «Pomme II» Montant estimé de l'opération : 1 550 000 € HT
> Dossier de demande de subventions au titre des DETR 2015 et 2016 : 592 000 €
> Passation d'un marché pour une étude de faisabilité (actualisation des données de l'étude Torrès-Borredon) pour un montant de 5000 € HT.

> Service instructeur commun des autorisations d'urbanisme

Suite au désengagement des services de l'Etat, mise en place du service commun chargé de l'instruction des actes d'urbanisme le 1er juillet 2015. Toutes les communes de la communauté de communes sont adhérentes à ce service commun

En 2015, le service est opérationnel pour 15 communes : instruction des communes dotées de documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme), et de carte communale dès lors que le Maire est compétent, au nom de la commune, pour délivrer les autorisations d'urbanisme
En 2015, et pour 6 mois d'exercice, le service instructeur commun a instruit 304 actes d'urbanisme. 58,55 % des actes instruits l'ont été pour la commune de Revel.
A noter : l'obligation des « Agenda d'Accessibilité Programmée » qui comptent pour 34 % du volume. La commune de Revel a représenté 91 % des agendas d'accessibilité programmée.
Sur l'ensemble du volume d'actes, la moitié des permis de construire déposés concernent la création de nouveaux logements d'habitation.

Au regard de l'analyse statistique, sur les six premiers mois d'exercice, ce service assure un rythme d'instruction quasiment identique à celui que l'Etat prenait comme une référence (à savoir 350 actes par an et par agent), avec un niveau de qualité supérieur : pas de stratégie d'autorisation tacite, réalisation des notifications, gestion de l'ensemble des consultation des services extérieurs et tâches administratives connexes.

> Système d'Information Géographique

La convention partenariale d'échange de données a été contresignée par l'ensemble des partenaires pour une mise en œuvre dès l'année 2016.
Les données cadastrales ont été collectées sur les 3 départements et la mise à jour du cadastre a été assurée.
L'outil cartographique a évolué vers un outil nécessaire à l'instruction des autorisations d'urbanisme. Le logiciel Cart@ds est une solution informatique étendue à l'ensemble des communes de la communauté de communes. Dans son fonctionnement, il est collaboratif puisqu'il permet aux communes de connaître l'état d'avancement de chaque dossier en temps réel.

Emploi et formation

Afin d'apporter un soutien actif à l'emploi et à la formation, la Communauté de Communes apporte une aide financière et met gracieusement à disposition les bâtiments situés «12 avenue de Castelnaudary» à Revel.

> L'Association ***Comité de Bassin d'Emploi Lauragais Revel Sorèzois*** (CBE) a perçu une subvention de 73 000 € et occupe un espace de 70m². Le CBE accompagne les employeurs dans le domaine de la gestion du personnel : 165 employeurs accompagnés dans leur recrutement pour 210 offres d'emploi traitées et 42 employeurs plus spécifiquement informés et formés (groupe de co-développement ...). Le CBE facilite l'insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi lors de l'accueil spécialisé quotidien (6 488 contacts) ou de suivis spécifiques : 331 personnes.
> L'***association Camino*** a perçu une subvention de 5 000 € et dispose d'un bureau partagé (cf. bilan de Camino)
> La ***Maison Comune Emploi Formation Lauragais Revel Sorèzois*** dispose de locaux (200 m²) où elle accueille les demandeurs d'emploi, porteurs de projet, salariés et jeunes étudiants : 10 700 contacts en 2015. Elle gère différentes permanences : Armées, Chambre de Métiers et d'Artisanat, Ardie... et anime un réseau de partenaires afin de coordonner et mettre en oeuvre des actions spécifiques: Journées Métiers, Forum Emploi Formation, Guide Mobilité Géographique...
> La ***Mission Locale Haute-Garonne*** dispose d'un bureau permament; elle a accompagné 91 jeunes nouvellement inscrits en 2015.
> Le ***CIBC 81*** occupe un bureau partagé; il a accompagné 48 personnes en démarche «bilan de compétences» ou «validation des acquis de l'expérience».
> ***Cap Emploi 31*** occupe un bureau partagé et a suivi 51 demandeurs d'emploi travailleurs handicapés.
> La mise à disposition d'un bureau permet au ***Bureau Territorial de la Région Midi-Pyrénées*** de délocaliser ses services pour l'accès à la formation.

Assainissement non-collectif et environnement

Le territoire du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) s'étend sur les 27 communes de l'intercommunalité. Le nombre d'installations est estimé à 3000 (à 2,2 habitants par ménage cela représente 6 600 habitants, soit 33%).

Le service est assuré par un technicien qui réalise des contrôles en régie et, en complément, par un prestataire, VEOLIA EAU. La facturation des redevances et l'envoi des contrôles d'assainissement non collectif sont également assurés par le technicien avec l'aide ponctuelle d'un agent administratif.

> Indicateurs techniques :

Les types et le nombre de contrôles réalisé en 2015 :

Contrôle de conception des installations	70
Contrôle de la bonne exécution des installations	45
Contrôle des installations existantes	26
Contrôle de bon fonctionnement	Ø
Diagnostic lors des ventes d'immeubles	66
	207

> Indicateurs financiers :

Les prestations de contrôle assurées par le SPANC donnent lieu au paiement par l'usager d'une redevance. En 2015, les tarifs de redevances restent inchangés.

Petite enfance (0-3 ans)
Enfance (3-11 ans)

Mise en place et suivi de la politique Petite Enfance - Enfance sur le territoire intercommunal

> Petite Enfance - 0 à 3 ans

 # Les 4 multi-accueils à gestion associative sont liés à l'intercommunalité par une convention d'objectifs et de moyens ; situés à Blan, Revel, Saint Félix Lauragais et Sorèze, ils offrent 104 places en accueil collectif

La Communauté de Communes gère la coordination des actions et l'affectation des places (2 commissions par an) en partenariat avec les 4 associations gestionnaires qui reçoivent des aides directes (subventions) et indirectes (entretien des bâtiments...) ; montant de ces aides pour 2015 = 437 148 €.

Un spectacle de Noël a été offert aux enfants fréquentant les accueils collectifs et aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles du territoire

 # Forum des modes de garde
Il s'est déroulé le 13 juin et regroupait pour la première fois tous les acteurs de la petite enfance : professionnels, bénévoles, personnel des 4 multi-accueils, assistantes maternelles ; le Conseil Départemental du Tarn et la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne étaient représentés.
L'objectif était de présenter aux parents et futurs parents, toute l'offre du territoire en termes de mode de garde.

 # Relais Assistantes Maternelles (RAM)
Locataire au sein du CCAS-Centre Social de la ville de Revel, le RAM intercommunal propose :
-des animations collectives dans une salle agrandie et réaménagée (3 matinées par semaine)
-un accompagnement administratif aux assistantes maternelles et aux parents employeurs

- RAM itinérant : afin de permettre l'accès au RAM à toutes les assistantes maternelles du territoire, les élus ont souhaité la mise en place d'un RAM itinérant ; d'abord accueilli dans 4 communes puis, à partir de septembre 2015, uniquement sur la commune de Blan qui connaissait la plus grande fréquentation (le jeudi en matinée)
- Rencontre intergénérationnelles :
- Carnaval 2015 : en partenariat avec l'Espace Famille du Centre Social et le Logement Foyer Soleil de Revel
- Noël 2015 : avec les résidents de la Maison de Retraite de Blan autour des comptines d'hier et d'aujourd'hui
- Organisation d'une réunion d'information avec Pôle Emploi – Thème : nouvelles règles de l'assurance chômage pour les assistantes maternelles
- Partenariat Médiathèque de Revel : ateliers de lecture à voix haute (premier semestre 2015)

La Communauté de Communes assure l'entretien des bâtiments dont elle est gestionnaire : 4 multi-accueils, la Maison Commune Emploi Formation et les 3 Bureaux d'information touristiques (réparations courantes, travaux de réfection et d'aménagement...).

Pour 2015 les travaux ont essentiellement concerné les structures petite-enfance :

> Remplacement de jeux extérieurs - crèche « Les P'tits Clous » - Revel
> Sécurisation de l'entrée - crèche « Des Pieds et Des Mains » - Saint-Félix Lauragais
> Mise en place de stores dans la salle d'activité - crèche « Les Doudous Blan » - Blan
Réflexion autour de l'extension du multi-accueil situé à Sorèze, étude menée en collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn.

Partenariat avec les Caisses d'Allocations Familiales et Conseils Départementaux du Tarn et de la Haute-Garonne pour le financement de certains projets.

> Enfance - 3 à 11 ans

En 2015, l'Accueil de Loisirs Intercommunal, provisoirement organisé sur le site de Revel, a été géré par l'association Loisirs Education Citoyenneté. Les orientations du projet pédagogique visaient à contribuer à l'épanouissement, au développement social, physique et culturel de l'enfant dans un cadre sécurisant.

Le Service Enfance assure les missions de coordination auprès du gestionnaire : suivi administratif et technique ; projets communication, fonctionnement...

En chiffres : 428 enfants de 3 à 11 ans ont fréquentés l'accueil de loisirs au cours de l'année, avec une moyenne de :
> 40 enfants le mercredi > 64 pendant les petites vacances > 82 en juillet, 55 en août

A chaque période de vacances une thématique différente a permis aux enfants de s'initier à de nouvelles activités sportives, artistiques ou culturelles :
Hiver : « la magie pour tous » avec des ateliers adaptés aux plus jeunes
Printemps : « l'école du cirque » en partenariat avec une association locale.
Été : « c'est parti pour l'aventure » chaque semaine, des sorties adaptées aux différentes tranches d'âge ont complété le programme d'animation :le verger du Bosc, Angolaine, accrobranche, le labyrinthe de Merville, rallye au lac des Montagnés, parc de la préhistoire de Tarascon…

Deux séjours et un mini camp organisés pendant les vacances scolaires:
> Séjour ski à Dorres (66) durant les vacances de février : 16 participants
> Séjour mer pour la première année, thématiques voile à Mèze (34) en juillet : 8 participants
> Minicamp moto et équitation à Saint Ferréol avec 14 enfants

Partenariat
L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs a organisé 3 journées passerelles afin de préparer l'arrivée des plus jeunes sur la structure et accompagner le départ des plus grands :
Pour les enfants de 3 ans, visite de l'accueil de loisirs en partenariat avec les multi-accueils
Pour les futurs collégiens, deux journées autour d'un projet « fusée à eau » à l'Espace Jeunes de Revel.

Ces temps ont permis aux enfants et aux jeunes de rencontrer les équipes, de découvrir les locaux et de se familiariser avec un nouveau fonctionnement.

Prestations liées au fonctionnement

La Communauté de Communes a supporté les dépenses liées aux prestations de nettoyage des locaux – préparation et service des repas qui ont été assurées par :

> Mercredi et vacances scolaires : agents de la ville de Revel > Vacances d'été : personnel de l'association AILES

Marchés publics

Le marché de gestion arrivant à terme au 31 décembre 2015, une nouvelle mise en concurrence a été réalisée pour la gestion 2016 (définition du besoin en vue de l'ouverture du nouvel accueil loisirs intercommunal, rédaction des pièces administratives, procédure de consultation dans le cadre des marchés publics).

Le marché de gestion de l'accueil de loisirs intercommunal pour l'année 2016 a été attribué à l'association Loisirs Education Citoyenneté.

Construction du nouvel accueil de loisirs – capacité 150 enfants

L'année 2015 a été marquée par la construction du nouvel accueil de loisirs intercommunal, l'Espace Pierre-Paul Riquet, réalisée en deux phases.

> Construction et aménagement des bâtiments : février 2015 - achèvement janvier 2016

> Aménagement des espaces extérieurs : septembre 2015 - achèvement avril 2016

La pose de la première pierre le 19 février 2015 a marqué le début des travaux qui ont duré 11 mois entre la préparation du chantier et la livraison des bâtiments. Cette réalisation a fait l'objet d'un traitement architectural particulier pour une parfaite insertion paysagère dans le site classé de Saint-Ferréol et pour répondre aux objectifs fixés dans le cahier des charges.

-Souplesse de fonctionnement, prenant en compte la variation des effectifs accueillis, selon les périodes de l'année ;

-Insertion paysagère du projet, traitement spécifique de l'objet architectural et ses relations avec les espaces environnants

-Adéquation fonctionnelle optimale des espaces et des aménagements extérieurs aux activités et utilisations projetées ;

-Qualité d'aménagement des espaces intérieurs (ambiances climatiques et acoustiques notamment) et extérieurs (diversification des traitements paysagés, zones de jeux différenciées et sectorisées pour les maternelles et les élémentaires).

-Sécurisation de l'accès et accessibilité aisée pour tout public

-Sécurisation liée à la proximité du lac ;

D'une surface totale de 943 m² les bâtiments administration, maternelle, élémentaire et restauration répondent à la philosophie du projet avec un esprit de « cabanes dans les bois ».

Cet ensemble de bâtiments est relié par un jeu de coursives vitrées et agrémenté de terrasses couvertes qui s'ouvrent vers une plaine de jeux. Des passerelles en bois permettent d'accéder aux espaces verts depuis chaque bâtiment.

Le suivi administratif, technique et financier de ce chantier a mobilisé plusieurs agents de la Communauté de Communes tout au long de l'année. En complément de la construction des bâtiments, plusieurs consultations et marchés ont dû être réalisés en 2015 :

>Equipement de la cuisine relais.

>Aménagement des espaces extérieurs – 3 lots : VRD , Espaces verts, Portails et clôtures

> Acquisition de l'ensemble du mobilier

> Prestation de nettoyage des locaux

> Service restauration

Développement touristique

Assuré par une collaboration étroite entre la Communauté de Communes Lauragais revel Sorézois et l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

> L'accueil et l'information

L'OTI a accueilli 114 249 visiteurs en 2015, soit une hausse de 20% par rapport à l'année précédente. Les conseillers en séjour ont renseigné 26 600 visiteurs au comptoir (21 500 en 2014, + 25%).

Durant l'été, une conseillère en séjour s'est déplacée sur des lieux à forte concentration touristique afin d'aller à la rencontre des visiteurs et leur apporter un accueil personnalisé (en complément de l'accueil physique et de l'accueil numérique). Le public visé était les familles en séjour et les toulousains avec pour but de les faire revenir ou rester plus longtemps sur notre territoire.

> Internet et réseaux sociaux

125 000 visites sur www.auxsourcesducanaldumidi.com dont 30 686 sessions, 99 843 pages vues pour l'année 2015.

Sites mutualisés à l'échelle « Pays » : Pays Lauragais www.lauragais-tourisme.com et Pays de Cocagne www.cocagne.

La page Facebook de l'OTI réunit plus de 1 500 fans. Elle permet de communiquer de manière informelle sur les animations, les activités ou tout simplement de susciter l'envie de venir ou revenir. C'est avant tout, actuellement un outil de fidélisation où les interactions sont en forte progression en 2015. L'OTI est également présent sur d'autres réseaux sociaux comme Twitter, Instagram, Google +, Pinterest.

> Promotion et communication

En 2015, l'OTI a assuré la promotion du territoire sur des salons et opérations grand public en partenariat avec le réseau Tarn Tourisme : salon du tourisme MAHANA à Toulouse du 6 au 8 mars 2015, Micro-marché à Toulouse les 11 et 12 septembre 2015, 77ème Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme à Albi du 2 au 9 août 2015.

Le tournage des films touristiques

En collaboration avec le Comité Régional du Tourisme, réalisation de 2 nouveaux contenus numériques (petits films découverte) dans le but d'enrichir les outils de communication visant à valoriser les Grands Sites, notamment sur internet.

Ces deux vidéos sont en ligne sur le site internet www.auxsourcesducanaldumidi.com et sur la chaîne Youtube Tourisme Midi-Pyrénées.

Les éditions 2015

A l'heure du numérique, l'édition de supports papier demeure indispensable dans la préparation du séjour et pendant le séjour. Le Guide touristique « Aux sources du Canal du Midi » édité tous les ans par l'OTI constitue un outil indispensable de promotion de notre destination.

Valorisation du patrimoine local pour un maillage du territoire : 20 tables de pique-nique et corbeilles de propreté ainsi que 29 panneaux d'information touristique ont été installés sur le territoire (1 panneau pour chacune des 27 communes + 2 panneaux au lac de Saint-Ferréol). Chaque panneau d'information est constitué d'une face dédiée à une commune membre de l'intercommunalité. Parmi les informations communiquées, une carte avec les « incontournables » à visiter, des propositions de randonnées ou une présentation historique de la commune. Sur l'autre face, détail du territoire intercommunal avec un descriptif illustré de chacune des 27 communes.

> Animation du réseau des socioprofessionnels

L'OTI poursuit ses actions en faveur d'une relation de proximité avec les socioprofessionnels, les principaux acteurs du tourisme sur notre territoire : organisation de réunions d'information, bourses d'échanges et éductours.

L'OTI accompagne et conseille les professionnels du tourisme dans le virage numérique : mise en place d'ateliers numériques et accompagnements individuels des nos prestataires.

Thématiques abordées : les avis clients, les disponibilités en ligne, les réseaux sociaux, créer son site Internet

> La commercialisation

L'OTI est immatriculé au registre National des Opérateurs de Voyages et de Séjours. Il fédère les prestataires, élabore les produits touristiques en lien avec les nouvelles tendances du marché, conçoit et vend les séjours à destination des clientèles groupes en partenariat avec les prestataires touristiques de la destination.

Le ***Service Groupes*** a commercialisé 64 groupes en 2015 (2 184 participants, +18,5% par rapport à 2014) pour la découverte de notre territoire à travers des visites guidées, circuits à la journée ou séminaires.

Un ***espace boutique*** est aménagé dans chacun de nos 3 bureaux d'information touristique (Revel, Sorèze et Saint-Félix Lauragais) autour d'une ligne de produits thématisés : le pastel, l'artisanat local, la série limitée « Aux sources du Canal du Midi » , des magnets, porte-clés, dés à coudre… , le coin librairie, la violette de Toulouse, la gamme spéciale pour les enfants.

Un ***Service Billetterie*** (spectacles et loisirs) est proposé à l'accueil dans les 3 bureaux d'information touristique en partenariat avec les associations locales et les prestataires touristiques du territoire.

Les ***Nocturnes en été***.L'Office de Tourisme Intercommunal a organisé durant l'été 2015 un programme de visites nocturnes sous la conduite de guides conférenciers. Une façon originale et ludique de découvrir notre patrimoine, en famille ou entre amis, durant les soirées d'été !

Visite théâtralisé : Visite aux flambeaux de la cité historique de Sorèze Au fil de l'eau, découvrez la cité de Sorèze de nuit à travers anecdotes, récits et poésie. Visite théâtralisée au château de St-Félix Lauragais «La Folle histoire du Marquis et de la Marquise»

> Musée et Jardins du Canal du Midi : constitué sous la forme d'un Syndicat Mixte, il assure ses missions en partenariat avec les services de l'intercommunalité

> Principales actions réalisées en 2015

- Coordination de l'Etude de positionnement stratégique du musée (Agence Planeth) rendue en janvier 2015.
- Appel d'offre et sélection d'une agence chargée de l'étude de communication du musée (nouvelle dénomination, nouveau logo, nouvelle charte graphique, nouvelle identité visuelle, stratégie). L'agence lauréate «Cités Plume» a remis ses propositions en juin 2015.
- Exposition *Eaux Sources du Canal du Midi* sur des photographies de Brigitte Fort, muséographie Vincent Sablong, en partenariat avec le Musée du Bois de Revel et Voies Navigables de France.
- Autres actions culturelles sur la saison 2015 : l'installation de l'exposition de Melkan Bassil Canal du Midi 240 km à 360°, la création d'ateliers créatifs pour le jeune public , des animations scientifiques avec le fourgon des «Petits débrouillards» sur la digue pour tous publics (gratuites pour les scolaires : 661 enfants des écoles de l'intercommunalité concernés), l'accueil du festival Convivencia, la projection en plein air du film «La fabuleuse histoire de Monsieur Riquet» avec son réalisateur Jean Périssé, la commémoration du 350ème anniversaire de la Rigole d'essai au musée (conférences) et à Arfons (balade et spectacle de bodegas), l'organisation d'un concours photo Instagram (180 participants), l'accueil de deux plasticiennes dans le cadre d'Arts Vagabonds en Lauragais, l'organisation de la Nuit des musées et des Journées européennes du patrimoine.

Fréquentation 2015 : 13 008 entrés, les scolaires représentant 30% de l'ensemble des groupes accueillis.

En 2015, la participation de la Communauté de Communes au fonctionnement du Musée a été de 81 700 €.

Administration générale

La Direction Générale assiste l'autorité territoriale dans la définition des orientations stratégiques de la Communauté de Communes (réunion hebdomadaire Président et Vice-Présidents - étude de l'ensemble des dossiers) en vue de développer le territoire et les prestations à l'usager. Elle met en oeuvre les politiques publiques décidées par le Conseil Communautaire en assurant le management et la coordination de l'ensemble des services, et en pilotant la mise en oeuvre des actions dans chacun des domaines d'intervention.

Sous l'autorité de la Direction Générale, le service «administration générale» de la Communauté de Communes accueille et informe le public, organise l'ensemble des missions, assure le suivi administratif, gère tous les moyens humains, techniques et financiers se rapportant à chacun des services et à chacune des compétences exercées.

A ce titre, il exerce une fonction transversale menée en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la Communauté de Communes (direction, élus, agents) et les autres syndicats, établissements, communes membres associés.

Parmi ses misions:

> Accueil du public (physique et téléphonique).
> Gestion des ressources humaines.
> Exécution des procédures budgétaires, comptables .
> Suivi des budgets, de la trésorerie, de la fiscalité, de la comptabilité générale.
> Préparation des commissions, conseils, réunions de bureau et comptes rendus.
> Mise en place, animation et coordination des projets intercommunaux, des subventions, des procédures ....
> Préparation et suivi des marchés publics, des contrats.
> Gestion des procédures contractuelles avec les financeurs (CAF, Région, Département, Fonds Européens) et des dossiers de subventions
> Coordination des services opérationnels: Petite Enfance / Enfance, Assainissement Non-Collectif, Economie, Développement touristique
> Gestion du patrimoine immobilier
> Assistance aux partenaires: Musée, Office de Tourisme Intercommunal, Maison Commune Emploi Formation
> Relations autres partenaires: Préfectures ...
> Veille administrative et réglementaire.

> Ressources Humaines

> Elaboration et mise à jour d'un organigramme, de fiches de poste et du réglement intérieur.

L'équipe en 2015:

Suite à la création d'un service commun d'instruction des actes d'urbanisme

> Direction Générale des Services
1 agent catégorie A. Temps complet

> Service Administration générale
2 agents temps complet catégorie B et catégorie C

> Service Affaires Juridiques, Communication, Marchés Publics
1 agent non-titulaire temps complet catégorie A

> Service Aménagement du territoire, Développement économique et Environnement
1 agent mi-temps catégorie A
1 agent temps complet catégorie C
2 agents temps complet catégorie B

> Service Petite Enfance / Enfance
2 agents temps complet catégorie B

Autres structures (conventions de mise à disposition) :

> **Office de Tourisme Intercommunal** : 3 agents en position de détachement. Direction (1 agent de cat. B) et 2 conseillers touristiques (agents de cat. C) auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal.

> **Musée et Jardins du Canal du Midi**: accompagnement des fonctions supports: finance, administration générale et ressources humaines. 2 agents sont concernés: Directrice Générale des Services, Responsable Administration Générale.

> **Mise à disposition auprès de la Ville de Revel** d'un agent de catégorie A (mi-temps) pour des missions *Urbanisme*

> **Mise à disposition par la ville de Revel** de personnel pour des missions techniques (et économiques)

> **Mise à disposition par la ville de Sorèze** de personnel pour assurer l'entretien de locaux.

> Communication, informatique

> Animation du site Internet intercommunal :

Depuis le 10 Décembre 2014, la Communauté de Communes est entrée dans l'ère numérique avec la création d'un nouveau site internet à l'habillage actuel et une navigation simplifiée. La technologie utilisée est fournie par L'Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne; agence qui propose aux collectivités adhérentes une aide à la création de leur site Internet.

Durant l'année 2015 :

- Mise à jour en temps réel du site internet : actualités (agenda de l'Accueil de Loisirs, évènements touristiques, enquête publique, conseils communautaire ...), informations pratiques ;
- Mise en place de nouvelles fonctionnalités (formulaire de demande, accès à la documentation ...) ;
- Enrichissement du contenu.

> Bulletin d'information intercommunal :

En 2015, les habitants de la Communauté de Communes ont reçu un numéro au mois de janvier (n°16) et au mois de juin (n°17).

> **Supports de communication** des actions de l'intercommunalité : rédaction, conception graphique et suivi de production (affichages, flyers, signalétique, cartes ...)

> **Relations-presse** (rédaction et diffusion des communiqués : partenaires, institutions, journalistes), revue de presse, mise en place de protocoles et gestion de la photothèque.

> Commission Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

> Afin d'apporter une réponse adaptée aux problèmes spécifiques que peuvent rencontrer les habitants du territoire, les élus ont constitué en 2012 une CISPD. Cette commission réunit les responsables des institutions et des organismes publics ou privés concernés par la sécurité et la tranquillité publique (Gendarmerie Nationale, procureurs, colléges, lycées, préfecture, élus, associations...).

> Mise en place par la Gendarmerie de l'opération « tranquilité Vacances »,afin de prévenir les cambriolages et les effractions.

> Convention avec la Gendarmerie pour la surveillance du site de Saint-Ferréol durant la période Juillet - Août.

Les délibérations 2015

> 19 février 2015

1. Décisions du Président
2. Etablissement Locaux d'Enseignement : élection de membres aux conseils d'administration
3. Règlement intérieur : modifications article 12 (annule la délibération n° 103-2014 du 29/10/2014).
4. Modification des statuts : instruction des actes d'urbanisme et compétence périscolaire le mercredi après-midi
5. Instruction intercommunale des actes d'urbanisme :
- Projets de conventions avec les communes)
- Projets de convention avec les Direction Départementales des Territoires
6. Débat d'Orientations Budgétaires 2015
7. Demande de subventions au Conseil Général Haute-Garonne : Travaux à réaliser dans les crèches –Revel – Sorèze)
8. Service Enfance 3-11 ans : ouverture d'un poste Animateur Territorial
9. Actualisation tableau des effectifs : fin d'un CDD poste EJE - création poste animateur
10. Avenant n°2 à la convention avec la mutualité sociale agricole Midi-Pyrénées Sud – Relais Assistantes Maternelles
11. Office de Tourisme Intercommunal : actualisation des conventions concernant les assurances des bâtiments
12. Création d'une régie de recettes
13. Taxes de séjour : actualisation suite aux dispositions de la loi de finances 2015
14. Réhabilitation des installations Assainissement Non Collectif : conventions avec l'Agence de l'Eau et les usagers concernant l'attribution des aides
15. Sous-traité exploitation de gestion avec VVMN : modification de l'article 11
16. Site de la base nautique : droit d'occupation 2015

> 19 mars 2014

17. Décisions du Président et du Vice-président conformément à l'article 5211-10 du CGCT
18. Bilan des marchés publics 2014
19. Bilan des cessions et des acquisitions 2014
20. Taux 2015 – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
21. Budget principal Compte de gestion 2014
22. Budget principal Compte administratif 2014 et Affectation du résultat
23. Budget principal Taux 2015 – Taxes directes locales
24. Budget principal Budget 2015
25. Budget assainissement Compte de gestion 2014
26. Budget assainissement Compte administratif 2014 et Affectation du résultat
27. Budget assainissement Budget 2015
28. Budget zone industrielle (ZI) Compte de gestion 2014
29. Budget zone industrielle (ZI) Compte administratif 2014 et Affectation du résultat
30. Budget zone industrielle (ZI) Budget 2015
31. Budget ZAE Pomme II Compte de gestion 2014
32. Budget ZAE Pomme II Compte administratif 2014 et Affectation du résultat
33. Budget ZAE Pomme II Budget 2015
34. Budget aérodrome Montagne Noire Compte de gestion 2014
35. Compte aérodrome Montagne Noire administratif 2014 et Affectation du résultat
36. Budget aérodrome Montagne Noire Budget 2015

> 7 MAI 2015

37. Décisions du Président et du 2ème Vice-président conformément à l'article 5211-10 du CGCT44.
38. Enquête publique : Projet de classement au titre des Sites des abords du Canal du Midi
39. Mission spéciale à un conseiller communautaire « suivi de l'instruction des autorisations d'urbanisme »
40. Collecte des Ordures Ménagères
- 40A Convention SIPOM Saison estivale 2015
- 40B Conventions déchets verts Ville de Revel
41. Demandes de subventions auprès des Caisses d'Allocations Familiales et des Conseils Départementaux
42. Relais Assistantes Maternelles Itinérant : nouvelle organisation
43. Approbation des budgets 2015 de l'Office de Tourisme Intercommunal
44. Bureau Information Touristique de Saint- Félix Lauragais : été 2015
45. Prévention de la délinquance (CISPD) : convention avec la Gendarmerie Nationale saison 2015
46. Création d'un « service commun » en charge de l'instruction des actes d'urbanisme : approbation des conventions d'urbanisme, (6A, 6B et 6C)
47. Ouverture de postes et modification du tableau des effectifs
48. Actualisation du régime indemnitaire
49. Taux Promus / Promouvables

> 11 JUIN 2015

50. Décisions du Président et du 2ème Vice-président conformément à l'article 5211-10 du CGCT
51. Autorisation d'occupation temporaire (AOT) du Domaine Intercommunal pour les manifestations
53. Budget principal – décision modificative budgétaire n° 1
54. Demande de subvention Fonds Européens : équipement cuisine ALSH ST FERREOL
55. Convention de mise à disposition d'un agent auprès de la ville de Revel
56. Vente terrain Zone d'Activité économique la Pomme 2
57. Emploi et développement économique : actualisation des conventions avec les partenaires intervenants à la Maison Commune Emploi Formation (MCEF)
58. Relais Assistantes Maternelles (RAM) Rapport évaluation 2014
59. ALSH ETE 2015 : convention de mise à disposition d'un local par la ville de Revel
60. Rapport annuel 2014 du SPANC
61. Bureaux d'information touristiques : avenant portant répartition des charges
62. Ancien point info-chalet en bois à la Commune de Durfort : Saison Estivale 2015

> 24 SEPTEMBRE 2015

63. Décisions du Président et du 2ème Vice-président conformément à l'article 5211-10 du CGCT85.
64. Rapport d'activité 2014
65. Mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public
66. Schéma de mutualisation
67 SIPOM : délégué commune Saint – Amancet

68. Budget principal – Décision modificative budgétaire n°2
69. Budget annexe ANC : Décision modificative budgétaire n°1
70. Budget ZAE la Pomme 2 : Décision modificative budgétaire n°1
71. Chambre de Commerce et d'Industrie CCI 31 : seconde reconduction de la convention développement économique 2015-2016
72. PETR Pays Lauragais : conseil de développement et révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
73. ALSH Pierre-Paul RIQUET : travaux et avenants
74. Site Aérodrome Montagne Noire : modification AOT association MOTO CLUB DU LAC et nouvelle AOT « TEAM »
75. Office de Tourisme Intercommunal : avenant n°1 conventio d'objectifs et de moyens 2014-2016

> 11 DECEMBRE 2015

76. Décisions du Président et du 2ème Vice-président conformément à l'article 5211-10 du CGCT97. D
77. Commune Les CAMMAZES : demande d'intégration
78. Rapport sur le Schéma de mutualisation
79. Engagement des dépenses d'investissements avant le vote du budget 2016
80. Participations et subventions 2016 : petite enfance, économie/ formation, tourisme
81. Budget Principal – Décision modificative budgétaire n°3
82. Budget Annexe AÉRODROME : Décision modificative budgétaire n°1 et participation 2016 sous-traité de gestion
83. Indemnité au comptable public exercice 2015
84. Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2016
85. Habilitation donnée au Président pour le dépôt d'autorisations d'urbanisme
86. CCI Toulouse 31 - convention développement économique 2015 - 2016
87. Mission de prospection pour l'implantation d'entreprises : 2ème reconduction pour une année (2016)
88. Dérogation au travail du dimanche pour les commerces de détail
89. Accueil de Loisirs « Espace Pierre-Paul RIQUET » : travaux et avenants. Permis de construire modificatif
90. Accueil de loisirs Sans Hébergement Tarifs au 1er janvier 2016
91. Contrat « GRANDS SITES 2015-2017 » Avenant n° 2
92. PETR Pays Lauragais : Projet de territoire
93. Représentants GAL Terroirs du Lauragais 2014-2020
94. Base Nautique Saint – Ferréol : AOT Entreprise Individuelle dénommée « Base de Loisirs Saint Ferréol »
95. Site Aérodrome Montagne Noire : Renouvellement AOT Association APPARAT (2016-2020)
96. Site Aérodrome Montagne Noire : Renouvellement AOT Association VVMN (2016-2020)

Les Décisions 2015

Les décisions du Président

Décision N° 2015-01 (Site Aérodrome)

Divisions parcellaires. Signature du devis présenté par VALORIS Géomètre-Expert pour un montant de 2 355,00 € ht correspondant à une division cadastrale et à la production de plan parcellaire au niveau du site Aérodrome de la Montagne Noire

Décision N° 2015-02 (Site Aérodrome)

Travaux de goudronnage. Signature du devis présenté par l'entreprise ABRUZZO Frères pour un montant de 6 760,00 € ht correspondant à des travaux de remise en état des voies de circulation à l'intérieur du site Aérodrome de la Montagne Noire.

Décision N° 2015-03 (Economie / S.I.G)

Convention pour la transmission des fichiers du cadastre. Signature avec le Conseil Général de l'Aude (CG11) de la convention proposée qui définit les modalités : de transmission des fichiers littéraux du cadastre, d'usage et d'échange de ces données. Les données littérales du cadastre sous forme de fichiers numériques seront délivrées à titre gratuit par le CG11.

Décision N° 2015-04 (Site Aérodrome)

Assurance Responsabilité Civile Exploitant. Signature de la proposition d'assurance « RC d'exploitant d'aérodrome » présentée par La Réunion Aérienne – siège social 134, rue Danton – 92300 LEVALLOIS PERRET (par l'intermédiaire du courtier en assurances Monsieur FERRIÈRE – 31250 REVEL) pour un montant de prime annuelle de 1 556,00 € ttc couvrant l'année 2015

Décision N° 2015-05 (Site Aérodrome)

Utilisation ponctuelle du site par le SDIS 31. Signature de la convention d'utilisation du site Aérodrome de la Montagne Noire avec le SDIS 31 en vue d'autoriser l'entrainement de sapeurs-pompiers au travers de mises en situation pratique. L'autorisation vaut pour 1 journée : le vendredi 20 février 2015. Le SDIS 31 atteste dégager la Communauté de Communes de toute responsabilité..

Décision N° 2015-06 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Signature du contrat de prestation pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec la SPL Midi Pyrénées Construction, 11 avenue de Parmentier – BP 22414- 31 086 TOULOUSE Cedex 2, pour un montant de 32 480€ HT. En cas de demande d'intervention complémentaire, après accord des parties sur les interventions nécessaires, la ½ journée sera facturée 300 €HT.

Décision N° 2015-07 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Assurance Dommage Ouvrage - Construction Accueil de Loisirs à Saint- Ferréol. Signature du contrat « Assurance Dommage Ouvrage » proposé par GAN Assurances – 8110 rue d'Astorg – 75008 PARIS – représentée par Fabrice REY (9 bd de la République – 31205 REVEL), pour un montant de :

- garantie de base = 10 050,39 € HT
- garanties facultatives = 519,84 € HT

Soit un montant total de prime de 10 570,23 € HT.

Décision N° 2015-08 (Economie / S.I.G)

GFI INFORMATIQUE PROGICIELS - Évolution des logiciels et Formation. Signature des devis proposés par GFI informatique Progiciels :

-évolution logicielle – migration des données et installation pour un montant de 4 120,00 € HT ;

-formation des agents sur site pour un montant de 4 300,00 € HT.

Décision N° 2015-09 Administration générale)

Remplacement du Serveur. Signature du devis proposé par MCC Informatique pour un montant de 3 039,25 € HT correspondant à la fourniture et à l'installation d'un nouveau serveur informatique.

Décision N° 2015-10 (Administration générale)

Prestations Informatiques 2015. Signature des devis proposés par MCC Informatique pour les prestations informatiques 2015 :

- contrat de maintenance de l'ensemble du parc informatique pour un montant annuel de 3 120,00 € HT;
- contrat de sécurisation de la messagerie pour un montant annuel de 736,00 € HT ;
- protection antivirus pour un montant annuel de 480,00 € HT (gratuité pour l'année 2015).

DÉCISION N° 2015-11 (Administration Générale)

Société ABELIUM - Contrats et Prestations 2015. Signature des devis proposés par la Société ABELIUM pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 et pour les prestations suivantes :

- hébergement annuel base de données : 1 004,90 € HT
- maintenance annuelle « domino web » : 844,12 € HT
- hébergement annuel portail familles : 502,45 € HT
- maintenance annuelle portail familles : 472,30 € HT
- maintenance annuelle tablettes tactiles : 465,10 € HT
- maintenance annuelle « crayon laser » : 153,69 € HT

DÉCISION N° 2015-12 (Administration Générale)

Acquisition de matériel pour le service ADS. Signature du devis N° 688 proposé par MCC Informatique concernant les acquisitions suivantes :

- 2 ordinateurs « instructeurs » et 1 ordinateur « administrateur » et leurs accessoires pour un montant de 2 816,50 € HT.
- en option – si nécessaire : 3 disques « SSD Kingston » pour un montant de 285,00 € HT et 3 onduleurs pour un montant de 366,00 € HT.

DÉCISION N° 2015-13 (Administration Générale)

Service ADS - Aménagements de locaux. Signature du devis N° 3222 proposé par MONTAGNÉ Plaquiste concernant la création d'espaces bureaux :

- cloisonnements et isolation pour un montant de 7 272,30 € HT ;
- variante : double vitrage et stores incorporés pour un montant de 1 255,47 € HT.

DÉCISION N° 2015-14 (Administration générale)

Placards muraux. Signature des devis proposés permettant la fabrication de placards muraux :

- Comptoir des Bois de Sorèze : fourniture et découpe de bois mélaminé pour un montant de 709,21 € HT ;

Décision N° 2015-15 (Économie - SIG)

ZAE La Pomme II - Poste de relevage. Signature du contrat proposé par la Lyonnaise des Eaux : « prestation de service pour l'entretien d'un poste de relèvement » pour un montant de 1 680,00 € HT correspondant au fonctionnement de cet équipement sans mise en place de télégestion. Les prestations avec mise en place d'une télégestion ne sont pas retenues. Le contrat est établi pour une durée de 3 ans à compter de la date de signature par les parties.

Décision N° 2015-16 (Administration générale)

Actualisation du devis – stores multi-accueil à Blan. Signature du nouveau devis présenté par la société Dag'Déco :
- n°639 pour un montant de : 1035,46 € HT correspondant à trois stores à enrouleur.

Décision N° 2015-17 (Administration généralle)

Autorisation Occupation Temporaire - Terrains Saint-Ferréol- Desperado Trail. Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) à l'association « Desperado Trail » pour sa manifestation Trail de Saint-Ferréol Montagne Noire, qui se déroulera le 14 juin 2015. L'AOT est valable du samedi 13 juin 2015 – 17h00 – au dimanche 14 juin 2015 – 20h00.

Décision N° 2015-18 (Administration Générale)

Autorisation Occupation Temporaire -Terrains Saint-Ferréol- 7ème Cross Interarmées. Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) au Centre de Transmission de la Marine France Sud pour sa manifestation 7ème Cross Interarmées, qui se déroulera le 17 juin 2015. L'AOT est valable seulement pour la journée du 17 juin 2015.

Décision N° 2015-19 (Administration Générale)

Autorisation Occupation Temporaire - Terrains Saint-Ferréol - Triathlon Toulouse. Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) au Club Triathlon Toulouse Métropole pour sa manifestation Triathlon Revel/Saint Ferréol, qui se déroulera le 13 juin 2015. L'AOT est valable pour la journée du samedi 13 juin 2015.

Décision N° 2015-20 (Administration Générale)

Point d'Information Touristique Saint-Ferréol - Réparation toiture chalet. Signature du devis n° MDC13076 proposé par l'entreprise CODINA Quincaillerie pour un montant de 526,55 € HT.

Décision N° 2015-21 (Petite Enfance)

Forum Petite Enfance 13 juin 2015 - Animations. Signature des devis présentés
- Cabinet ESPEILLAC Mathilde – Psychologue – 32000 Auch – pour un montant de 465,00 € ttc proposant une intervention de 2 heures ;
- Karine DUPONT GILLARD – Juriste – 31570 Sainte Foy d'Aigrefeuille – pour un montant de 250,00 € ttc proposant une intervention de 2 heures ;
- Association Mots et Merveilles – 31250 Revel – pour un montant de 150,00 € ttc proposant une animation « contes » ;
- Association Le Cri du Chœur – 31000 Toulouse – pour un montant de 415,00 € ttc proposant une animation « chants ».

Décision N° 2015-22 (Petite Enfance)

Multi-accueil - Sorèze Mesure conservatoire toiture. Signature du devis n° D015161 présenté par l'entreprise Granier bâtiment, pour un montant de 469,55 € HT.

Décision N° 2015-23 (Petite Enfance)

Multi-accueil – Saint Félix Lauragais – Peintures murales. Signature du devis présenté par l'entreprise Carbonell Michael pour un montant de 925,00 € TTC..

Décision N° 2015-24 (Petite Enfance)

Forum Petite Enfance 13 juin 2015 – Communication. Signature du devis présenté par COPY Revel pour un montant de 354,00 € ttc.

DÉCISION N° 2015-25 (Administration Générale)

Service ADS Mobilier de bureau. Signature de 2 devis proposés par SAS SEIREB concernant l'acquisition de mobilier de bureau : bureaux et caissons mobiles pour un montant de 2 000,71 € HT et fauteuils et chaises de bureau pour un montant de 696,97 € HT. Soit un montant total de 2 697,68 € HT.

DÉCISION N° 2015-26 (Administration Générale)

Impression Bulletin Intercommunal. Prolongation du marché d'impression du bulletin d'information avec la Société MESSAGES IMPRIMERIE, aux conditions tarifaires proposées en date du 27/05/2015 : tarifs inchangés par rapport au marché initial (10 000 exemplaires = 1 160 ,00 € HT) – cette prolongation vaut pour 1 mois à compter du 11 juin 2015 ; le marché s'achèvera le 10/07/2015

DÉCISION N° 2015-27 (Économie - SIG)

ZAE La Pomme II – Division parcellaire – Acquisition W. Neudorff. Signature du devis réf D15051413 présenté par VALORIS Géomètre-Expert pour un montant de 1 275,00 € HT correspondant à une division cadastrale et à la production de plan parcellaire au niveau de la ZAE La Pomme II.

DÉCISION N° 2015-28 (Administration générale)

Impression Dépliant des manifestations Été 2015. Signature du marché d'impression du dépliant des manifestations été 2015 avec C'COM CASSANDRE aux conditions tarifaires suivantes : 5 000 exemplaires pour 1 400,00 € HT ; Réf devis DE1886 - en date du 28 mai 2015

DÉCISION N°2015-29 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Signature du devis proposé par EURL BARTHAS - 81700 POUDIS - en date du 29/04/2015, pour un montant de 2 600,00 € HT, correspondant à l'abattage d'arbres situés aux abords de la construction de l'Espace Pierre Paul Riquet - Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Saint Ferréol

DÉCISION N° 2015-30 (Administration Générale)

Signature du contrat proposé par BUREAU VÉRITAS – Toulouse - pour la vérification périodique des installations électriques au niveau des bâtiments : quatre Multi accueils et Maison Commune Emploi Formation. Première vérification annuelle (année 2015) pour un montant de 660,00 € HT, vérification périodique annuelle (année 2016 et 2017) pour un montant de 600,00 € HT.Le contrat est conclu pour une durée de 3 ans.

Décision N° 2015-31 (Petite Enfance)

Signature du devis n° 2015/217 présenté par JAE Électricité – Revel - en date du 07/05/2015, pour un montant de 630,82 € HT correspondant à la fourniture et pose d'un interphone afin de sécuriser l'entrée du multi-accueil situé à Saint Félix Lauragais

Décision N° 2015-32 (Administration générale)

Aménagement– ADS - Reconduction avec la société GFI - 1 rue Champeau – BP 70022 – 21801 Quétigny Cedex - du contrat d'hébergement des logiciels et des données pour un montant annuel de 2 022,19 € HT (2ème et dernière reconduction). Ce contrat prend effet le 01/01/2015 et s'achèvera le 31/12/2015.

Décision N° 2015-33 (Administration généralle)

Aménagement – ADS - Reconduction avec la société GFI - 1 rue Champeau – BP 70022 – 21801 Quétigny Cedex - du contrat de maintenance des logiciels (incluant mise à jour annuelle des données) pour un montant annuel de 2 591,32 € HT (2ème et dernière reconduction) – base 2 426,62 HT annuel plus 164,70 € HT pour le 2éme semestre 2015 suite à nouvelle version de « Cart@DS CS Expert » à compter du 01/07/2015. Ce contrat prend effet le 01/01/2015 et s'achèvera le 31/12/2015.

Décision N° 2015-34 (Administration Générale)

Aménagement – ADS - Signature de devis en vue de poursuivre l'aménagement des bureaux destinés au service ADS : Comptoir des Bois de Sorèze : fourniture et découpe de bois mélaminé pour un montant de 590,48 € HT ; Savfima - 31140 Aucamville : portes coulissantes et quincaillerie pour un montant de 1 316,35 € HT.

Décision N° 2015-35 (Administration Générale)

Aménagement – ADS : Signature du devis n° 30596 proposé par CMEE - 81100 CASTRES - concernant les équipements électriques du service commun d'instruction des actes d'urbanisme pour un montant de 2 111,55 € HT

Décision N° 2015-36 (Administration Générale)

Structure multi-accueil: Signature du devis n° DE0147 présenté par Revel Store Bache 31 – Revel - en date du 08/06/2015, pour un montant de 1620,60 € HT correspondant à la fourniture et pose de toiles de stores extérieurs équipant le multi-accueil à Revel.

Décision N° 2015-37 (Administration Générale)

Signature du contrat de location proposé par INFOCOM-FRANCE - 13400 AUBAGNE - correspondant à la location d'un véhicule Renault Trafic 9 places ; la location est consentie à titre gracieux contre l'abandon des recettes générées par la commercialisation d'espaces publicitaires figurant sur le véhicule. La durée du contrat est de 4 ans à compter de la date de mise à disposition du véhicule

Décision N° 2015-38 (Administration générale)

Signature du contrat proposé par SAS API REVEL pour la mise à disposition d'un employé – entretien du site Saint-Ferréol au cours du mois de juillet 2015 - période du 04/07/2015 au 31/07/2015 - volume de 127 heures 30 mn - facturées au prix unitaire de 19,22 € HT l'heure.

Décision N° 2015-39 (Administration générale)

Signature du contrat proposé par SAS API REVEL pour la mise à disposition d'un employé – entretien du site Saint-Ferréol au cours du mois d'août 2015 - période du 01/08/2015 au 31/08/2015 - volume maximum de 140 heures - facturées au prix unitaire de 19,22 € HT l'heure.pour un montant de 925,00 € TTC..

Décision N° 2015-40 (Économie - SIG)

Signature le contrat proposé par VALORIS GÉOMÈTRE EXPERT – Revel - étude de faisabilité, esquisse d'urbanisme, consultation des services gestionnaires des réseaux, description sommaire des travaux….au niveau de la ZAE La Pomme II, au prix unitaire de 5 000 € HT

DÉCISION N° 2015-41 (Administration Générale)

Sécurité incendie: 2ième et dernière reconduction du marché avec la Société VEMI – 31460 Le Cabanial – concernant la prestation « vérification et maintenance des équipements en matière de sécurité incendie » des 4 multi-accueils, de l'ALSH et de la Maison Commune Emploi Formation .Le marché expirera le 30/08/2016. Les conditions du marché initial restent inchangées.

DÉCISION N° 2015-42 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Équipement Cuisine Relais - signature de l'offre présentée par la SOCIÉTÉ ATF – ZA Garban – 15, rue du Pasteur 81990 Puygouzon – Lot 1 – Fourniture, livraison et installation équipements cuisine : pour un montant de 14 080 € HT ; Lot 2 – Maintenance des équipements de cuisine : 3 visites annuelles préventives pour un montant de 250 € HT et interventions curatives : main d'œuvre 44 € HT par heure et déplacement 50 € HT par intervention.

DÉCISION N° 2015-43 (Enfance)

GESTION ALSH – Prolongations avec l'Association Loisirs Éducation Citoyenneté (LEC) Grand Sud – 7 rue Paul Mesplé - 31100 Toulouse - 1/ du marché de gestion de l'ALSH ; les conditions initiales du marché sont inchangées ;2/ de la convention de mise à disposition des modulaires ; les conditions initiales de la convention sont inchangées. La prolongation vaut pour la période du 01/12/2015 au 31/12/2015.

DÉCISION N° 2015-44 (Enfance)

GESTION ALSH - Prolongation avec la société Yves COUGNAUD Location – Mouilleron le Captif – 85035 La Roche sur Yon - du marché de location des modulaires pour la période du 01/12/2015 au 31/12/2015 ; les conditions initiales du marché sont inchangées (soit 2538 € HT par mois)

DÉCISION N°2015-45 (Petite Enfance)

Convention avec le Centre Communal d'Action Sociale de Revel – signature de la convention de mise à disposition entre le CCAS de la Ville de Revel et la Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois pour l'occupation provisoire de bâtiments intercommunaux situés chemin de l'Ourmette - 31 250 Revel – afin d'accueillir « l'Espace Famille » Cette convention dont la durée est fixée du 7/09/2015 au 31/12/2015 est consentie à titre gratuit

DÉCISION N° 2015-46 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Raccordement téléphonique – signature de l'offre présentée par la Société ORANGE pour un montant de 557,99 € HT correspondant au raccordement au réseau de télécommunications de l'Accueil de Loisirs Intercommunal – 31250 Vaudreuille

Décision N° 2015-47 (Administration générale)

Étude CAUE 31 et CAUE 81 – Site Saint-Ferréol. Signature de la convention tripartite : Communauté de Communes / CAUE 31 et CAUE 81 pour un montant forfaitaire de 6 250 € net de TVA ; concernant une mission de diagnostic, de prospective, d'accompagnement et de suivi des projets à mettre en œuvre.

Décision N° 2015-48 (Économie - SIG)

Pré-études ERDF – ZI et ZAE La Pomme II. Signature avec Electricité Réseau Distribution France de la convention de partenariat portant sur les études à réaliser : estimation des puissances, simulation d'évolution du réseau, coût des travaux de raccordement etc... et du devis de prestation de pré-étude pour un montant de 4 104,00 € HT.

Décision N° 2015-49 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Mission SPS : Avenant 1. Signature de l'avenant n°1 au marché attribué à SOCOTEC ; cet avenant porte extension de la mission SPS aux travaux d'aménagement paysager et n'a aucune incidence sur les conditions financières du marché initial.

Décision N° 2015-50 (Aérodrome Montagne Noire)

Travaux de goudronnage (Annule la DP 2015-02 du 8/01/2015). Signature du devis actualisé présenté par SAS ABRUZZO Frères pour un montant de 7 153,00 € HT au lieu de 6 760,00 € HT correspondant à des travaux de remise en état des voies de circulation à l'intérieur du site Aérodrome de la Montagne Noire.

Décision N° 2015-51 (Administration Générale)

Ouverture Ligne Trésorerie - Banque Populaire. Signature du contrat concernant l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant de 400 000 €. Durée : 12 mois, taux : T4M%+1.50%, commission de réservation 800 €.

Décision N° 2015-52 (Petite Enfance)

Spectacle Noël 2015. Signature du devis pour la représentation du spectacle « Empreinte » par l'association PATROPATHES pour un montant de 550 euros net (frais de déplacements inclus).

Décision N° 2015-53 (Petite Enfance)

Ram itinérant. Animation, chant et partage intergénérationnel. Signature du devis pour l'animation chant/ partage intergénérationnel pour un montant de 217 euros net (frais de déplacements inclus).

Décision N° 2015-54 (Administration Générale)

Maintenance portes automatiques - Bureaux d'Information Touristique Revel et Sorèze : 1ère Reconduction du marché pour une période de 12 mois à compter du 1er octobre 2015. Les conditions du marché initial restent inchangées.

Décision N° 2015-55 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Mobilier UGAP. Signature du devis concernant la fourniture et le montage de matériel et mobilier pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Saint-Ferréol, pour un montant de 33 833,39 € HT.

Décision N° 2015-56 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Aménagement Espaces Extérieurs. Déclaration sans suite : LOT 1 VRD – ESPACES VERTS, LOT 2 : MOBILIERS ET JEUX EXTERIEURS.

sont déclarés sans suite pour motif d'intérêt général, la consultation pour le Lot 1 : VRD-ESPACES VERTS et le Lot 2 : MOBILIERS ET JEUX EXTERIEURS. Il est décidé de redéfinir le besoin et de relancer une consultation pour un lot VRD et un lot ESPACES VERTS.

DÉCISION N° 2015-57 (Aérodrome Montagne Noire)

Fourniture Électricité-2016 . Signature du contrat de fourniture d'électricité pour un volume annuel estimé à environ 28 000 kWh - tarif vert - pour un durée de 12 mois (1er janvier 2016 – 31 décembre 2016

DÉCISION N° 2015-58 (Espace Pierre-Paul Riquet)

. Raccordement électrique. Signature du devis présenté par l'entreprise d'électricité générale « WAROUDE AUTOMATION » domiciliée Le Causse – Espace Entreprises - 81100 CASTRES, pour un montant de 2 855,00 € HT.

DÉCISION N° 2015-59 (Économie - SIG)

ZAE LA POMME 2. Dossier Permis d'Aménager VALORIS. Signature du devis proposé par Valoris Géomètre Expert, 31250 REVEL : dossier de permis d'aménager sur la base de l'esquisse, à réaliser avant fin 2015, pour un montant de 2 500 euros HT.

DÉCISION N° 2015-60 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Fourniture d'électricité pour la période du 01/12/2015 au 30/11/2018. Signature du contrat de fourniture d'électricité pour un volume annuel estimé d'environ 235 093 kWh – tarif jaune – pour une durée de 36 mois soit du 01/12/2015 au 30/11/2018.

DÉCISION N°2015-61 (Espace Pierre-Paul Riquet)

PRÊT RELAIS TVA. Signature du contrat de prêt relais d'un montant de 310 000 euros (trois cent dix mille euros) :Durée : 1 an à compter de la date de versement des fonds- Taux d'intérêt : fixe 0,970 % l'an-Base de calcul des intérêts : 30/360-Modalités de remboursement : paiement trimestriel des intérêts, remboursement du capital in fine-Commission d'engagement : 400 euros. Modalités de remboursement anticipé : autorisé sans pénalité

DÉCISION N° 2015-62 (Petite Enfance)

Convention RAM Itinérant – EHPAD de Blan. Signature d'une convention ponctuelle de mise à disposition d'une salle au sein de l'EHPAD – 81700 Blan - pour l'accueil d'une animation intergénérationnelle qui se déroulera le jeudi 3 décembre 2015, en matinée

DÉCISION N° 2015-63 (Enfance)

Accueil de Loisirs Intercommunal – Prolongation Location modulaires – janvier 2016. Signature avec la Société Yves COUGNAUD Location, d'un avenant au marché de location des modulaires concernant une prolongation pour la période du 01/01/2016 au 31/01/2016 ; les conditions initiales du marché sont inchangées.

DÉCISION N° 2015-64 (Enfance)

GESTION 2016- LEC. Signature avec l'Association LEC, du marché :

1/Tranche ferme : organisation et gestion de l'Accueil de Loisirs du 01/01/2016 au 31/12/2016 pour un montant de 129 772,07 € net de TVA

2/ Tranche conditionnelle : organisation du transport le mercredi midi du 1er janvier 2016 au 30 Juin 2016 – hors vacances scolaires - pour un montant de 20 363,90 € net de TVA

Soit un marché total s'élevant à 150 135,97 euros net de TVA.

DÉCISION N° 2015-65 (Petite Enfance)

Multi accueil Revel. Plans de changes. Signature du devis n° 1758 présenté par l'entreprise MOBILIS, pour un montant de 2 110,00 € HT correspondant à la fourniture et à la pose de plans de changes répartis sur deux zones du multi-accueil à Revel.

DÉCISION N° 2015-66 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Emprunt 260 000 € - Banque Populaire - Signature du contrat de prêt d'un montant de 260 000 € (deux cent soixante mille euros) :Durée : 20 ans -Taux d'intérêt : fixe 2,10 % l'an- Modalités de remboursement : amortissement progressif – selon périodicité et montant précisés dans le contrat. Frais de dossier : 500 € (cinq cents euros) Remboursement anticipé : indemnité égale à 4% du montant de capital remboursé.

DÉCISION N° 2015-67 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Emprunt 260 000 € – Banque Populaire - Complément à DP 2015-66 – Remboursement en 240 mensualités de 1 327,65 € soit un coût total de 318

Les décisions du 2ème VICE -PRÉSIDENT

DÉCISION DVP N° 2015-1 (Administration générale)

Approbation mise à disposition du « Réfectoire des Pères » - Abbaye École de Sorèze - Signature de la convention entre la Communauté de Communes et le Syndicat Mixte pour l'occupation – à titre gracieux – du Réfectoire des Pères, le jeudi 4 juin 2015 de 16 h 00 à 20 h 00 – externalisation du conseil communautaire.

DÉCISION DVP N° 2015-2 (Administration générale)

Renouvellement, pour l'année 2015, du contrat d'entretien du système de téléphonie pour la Maison Commune Emploi Formation avec la Société SCOPELEC – Revel.Rappel des conditions initiales : Société SCOPELEC - coût mensuel 64 € HT ; indices de révision des prix énoncés dans article 8.10 du contrat. Le contrat prendra fin le 31/12/2015.

DÉCISION DVP N° 2015-3 (Administration générale)

COMMUNICATION Signature du devis présenté par la Société MESSAGES IMPRIMERIE – Toulouse - pour un montant de 791,00 € HT correspondant à l'insertion d'une circulaire format A4 recto/verso dans le bulletin intercommunal juillet-décembre 2015

DÉCISION DVP N° 2015-4 (Administration générale)

COMMUNICATION Signature de l'offre présentée par LA POSTE, pour un montant de 2 146,05 € HT, correspondant à la livraison du bulletin intercommunal du 2ème semestre 2015 (10 630 boites aux lettres).

DÉCISION DVP N° 2015-5 (Petite Enfance)

STRUTURES MULTI ACCUEIL Signature des devis proposés par les sociétés « Les 3 Ours » – 87270 Couzeix – pour la fourniture et « Planète Jeux » – 09500 La Bastide de Bousignac – pour la pose ; en vue d'équiper le multi-accueil « Les P'tits Clous » - 31250 Revel, de deux jeux d'extérieur : Les 3 Ours : fourniture de deux jeux pour un montant de 2 976,83 € HT ; Planète jeux : pose pour un montant de 942,00 € HT.

DÉCISION DVP N° 2015-6 (Administration générale)

AMÉNAGEMEMENT – ADS Signature du devis proposé par MLA – Mondouzil - pour un montant de 2 779,16 € HT concernant l'installation de réseau téléphonique et informatique nécessaire au fonctionnement du service instructeur des actes d'urbanisme.

DÉCISION DVP N° 2015-7 (Administration générale)

Signature du devis proposé par RICOH France – Rungis - pour un montant de 431,00 € HT correspondant à l'acquisition d'un équipement informatique (PC, clavier, écran) destiné au service enfance.

DECISION DVP N° 2015-08(Administration générale)

AMÉNAGEMEMENT – ADS Signature du devis proposé par GFI Informatique Progiciels pour un montant de 3 625,00 € HT correspondant à : l'intégration cartographique des PLU du territoire intercommunal et la création de modèles de documents destinés à l'instruction des actes d'urbanisme.

DECISION DVP N° 2015-09 (ÉCONOMIE - SIG)

Signature du devis réf D15051413 présenté par VALORIS Géomètre-Expert – Revel - pour un montant de 1 310,00 € HT correspondant à une division cadastrale et à la production de plan parcellaire au niveau de la ZAE La Pomme II.

DECISION DVP N° 2015-10 (Espace P-P Riquet)

Chantier ALSH Saint Ferréol – Abattages d'arbres – signature du devis présenté par ARVERT - M. Savignac – ZA de la Prade 31540 Saint Félix Lauragais - pour un montant de 833,33 € HT correspondant à l'abattage de 3 arbres et évacuation des produits de coupe.

DECISION DVP N° 2015-11(Administration générale)

Machine à affranchir - signer le contrat de location-entretien proposé par la Société NÉOPOST – 5 bd des Bouvets – 92747 NANTERRE Cedex - pour un montant de 500,00 € HT correspondant au coût annuel, incluant le remplacement de la machine à affranchir actuelle. Le contrat est souscrit pour une période de 3 ans, sans possibilité de reconduction tacite au-delà de cette période

DECISION DVP N° 2015-12 (Administrat. Générale)

Mission Intérim Octobre 2015 - API Revel – acceptation offre pour une mission d'intérim du 01/10/2015 au 23/10/2015, à raison de 30 heures hebdomadaires et sur une base de 657,36 € TTC la semaine.

DECISION DVP N° 2015-13 (Espace P-P Riquet)

Clôtures – acceptation de l'offre présentée par la Société DIRICKX Espace Clôture Sud-Ouest – 195 bis route de Paris – 31150 FENOUILLET - pour un montant de 18 612,00 €.

DECISION DVP N° 2015-14 (Espace P-P Riquet)

Électricité – Disjoncteur – signature de l'offre présentée par la Société WAROUDE Automation – 81100 CASTRES - pour un montant de 2 791,19 € HT